

Procès-Verbal

Conseil d'Ecole du jeudi 23 juin 2022

Présents :

- Enseignants :

Messieurs Caro (Directeur) et Gall

Mesdames Haddad, Le Goff, Chauvin-Liegard, Hoffmann, Ragani, Majo, Hoffmann

- Parents d'Elèves Indépendants (élus et suppléants) :

Mesdames Dahan, Cahn-Bouchou, Moleirinho

- Mairie :

Madame Tordjman (Conseiller Municipal)

Madame Loiseau (Directrice de l'Education à la Mairie)

M. Porcu (Directeur des Services Techniques)

Excusés : [Demi-jauge]

- Enseignants : Mesdames Creusat, Chartier

- Parents d'élèves excusés : Monsieur Kazanci, Mesdames Amory, Guérin, Leon Prosper, Nakache, Blaszykowska, Meziane, Montoya

- IEN : Monsieur Sarie

1- BILAN GENERAL DE L'ANNEE

La première moitié de l'année s'est à nouveau déroulée sous le signe et selon les affres de la pandémie, avant un retour au calme progressif et appréciable à la fin de l'hiver. De ce fait, contrairement aux deux années précédentes, la majorité des événements (sorties, interventions, formation des enseignants...) et obligations administratives (poursuites de scolarité, réunions diverses, communication avec les parents d'élèves...) n'ont pas été annulées (ou au moins grandement adaptées) mais bel et bien reportées, remplissant d'autant les calendriers et les impératifs à honorer en seconde partie d'année scolaire (qui s'est donc avérée extrêmement chargée).

- L'an prochain, tous les membres de l'équipe enseignante disposant d'une affectation définitive sur l'école restent en poste, hormis Madame Haddad, qui après 18 ans de bons et loyaux services au sein de cette école, la quitte afin de franchir la cour de récréation et prendre en charge la direction laissée vacante de l'école voisine : Pierre et Marie Curie. Nous regretterons forcément notre collègue : compétente, investie et dévouée, mais nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions, qu'elle honorera avec brio, cela ne fait aucun doute.

Pour la remplacer, nous accueillerons une enseignante nouvellement nommée sur l'école, en la personne de Madame Spony.

- En outre, il nous faut regretter le départ de Madame Chartier, qui occupait ici un poste provisoire. Cette dernière s'est beaucoup investie durant cette année et nous avons eu grand plaisir à travailler avec elle. Nous la remercions donc pour sa contribution et lui souhaitons bonne continuation, sous d'autres cieux.

- Seul un demi-poste n'est pas occupé à ce jour et il s'agit de la décharge de direction.

- De la même manière, sa dernière fille quittant le premier degré, Madame Dahan, après de nombreuses années de dévouement et d'implication au sein de l'Association des Parents d'Elèves de l'école, nous quitte et devra donc être remplacée au sein de cette assemblée, mais aussi en sa qualité de « tête de liste ». D'ici l'automne prochain, il conviendra donc de pallier cette défection.

- C'est également le cas de Madame Moleirinho, qui a longtemps siégé elle aussi au Conseil d'Ecole et qui a toujours collaboré afin de favoriser les actions et la vie de l'école.

- Les concernant, Monsieur Kazanci, Madame Leon-Prosper et Madame Blaszykowska quittant Saint-Brice, ils feront également défection de leur charge au sein de l'Association des Parents Elus.

Au nom de l'école et de l'équipe enseignante, nous tenons à remercier très sincèrement Madame Dahan, Madame Moleirinho, Madame Leon-Prosper, Monsieur Kazanci et Madame Blaszykowska pour leur disponibilité, leur propension à défendre constamment les intérêts de l'école au fil des ans, ainsi que pour leur coopération constante avec l'équipe enseignante, mais aussi leur aide régulière lors des différentes manifestations successives (fêtes d'école, spectacles, sorties...). Mesdames Leon-Prosper et Madame Dahan avaient d'ailleurs répondu présentes à mon appel afin de participer à un entretien avec le comité évaluateur et je les en remercie sincèrement une nouvelle fois.

2- EVALUATIONS CP2

- La passation des Evaluations Nationales de mi-CP a eu lieu entre le *14 et le 25 mars*. Les résultats ont été communiqués aux parents de chaque élève concerné, avant d'être synthétisés.

- Il est à noter que les résultats sont globalement conformes à ceux de la circonscription et que la courbe révèle les mêmes écueils. Ainsi, les items qui doivent attirer notre attention et donc influencer sur notre pédagogie et notre réflexion d'équipe (ce qui est d'ailleurs l'objet du Projet d'Ecole) concernent :

En français : la compréhension de phrases (lues seul et par l'enseignant)

En mathématiques : la résolution de problèmes numériques

3- EVALUATION DE REGROUPEMENT D'ECOLES

- Comme évoqué à l'occasion du précédent Conseil d'Ecole, le regroupement d'écoles (composé des écoles Saint-Exupéry – Curie – Perrault – Daudet) a fait l'objet d'un processus d'évaluation.

Comme convenu, nous nous sommes attelés à la rédaction d'un rapport d'autoévaluation destiné au comité d'évaluation, dirigé par l'IEN de Neuilly (92) : Madame Ninetta Valmorin.

- Suite à cela, le lundi 30 mai, nous avons accueilli un groupe d'évaluateurs au sein de l'école. Ses membres ont pu se faire une idée précise de notre travail sur le terrain et voir de quelle manière nos différentes prérogatives (académiques notamment) étaient mises en œuvre. En outre, ils ont procédé à de nombreux entretiens auprès des personnes suivantes :

Le directeur

Un panel d'élèves

Deux représentantes des parents d'élèves (Madame Dahan et Madame Leon-Prosper)

Trois animateurs du périscolaire

La majorité des enseignants de l'école, dont les membres du RASED

Les deux AESH qui officient dans l'école

- Rappelons que dans les faits, le Projet d'Ecole est au centre du dispositif et le bilan qui en ressortira devra servir de « feuille de route » pour inclure des avenants au Projet d'Ecole (suite aux résultats et préconisations des évaluateurs externes).

- A l'occasion de cette journée, les échanges furent productifs, formateurs, pertinents et sereins.

- Un pré-rapport est attendu avant le 22 juin, avant qu'il ne soit étudié et discuté, pour enfin procéder à un retour oral face à l'ensemble des participants le jeudi 30 juin (issus des quatre écoles concernées).

Le rapport définitif doit être communiqué début septembre 2022. Sa synthèse sera présentée à l'occasion du premier Conseil d'Ecole de l'an prochain.

4- COMPTE OCCE et BUDGET

Même si la comptabilité n'est pas clôturée et que quelques dépenses tardives demeurent à honorer, l'année scolaire devrait se terminer avec un compte de l'école créditeur à hauteur d'un montant avoisinant les 8000 euros, déduction faite de la sortie de fin d'année (dont le coût, pris en charge entièrement par la coopérative de l'école sera d'environ 3200 euros).

Les crédits de fonctionnement pour l'année 2022 (sur une base de 237 élèves) se détaillent comme suit :

- Fournitures scolaires : 35 euros par élève sur une base de 237 élèves, soit 8295 euros au total
- Crédits de Direction : 237 euros (1 euro par élève)
- Articles de sport : 250 euros
- Manuels scolaires : 1000 euros
- Manuels numériques : 250 euros
- Assurances scolaires : 59,25 euros

Il est à noter et à déplorer l'augmentation vertigineuse des coûts du matériel scolaire. Sur le catalogue « Majuscule », le prix de certains articles (comme la colle) a triplé depuis l'an dernier. Globalement, le prix des cahiers a doublé. En l'état, il nous faudra nous contenter du strict minimum, voire même solliciter les familles par le biais des listes de fournitures de rentrée.

Pour cause de pénurie, la commande de papier n'est pas encore ouverte mais nous craignons le pire quant au montant qui nous sera demandé afin de pouvoir commander une quantité identique aux autres années...

- Concernant les crédits d'investissement, Il a été validé que deux salles de classe de l'école soient rééquipées pour l'an prochain. Cela concerne la salle de classe n°10 (occupée par Madame Creusat) et la salle de classe n°5 (occupée par Madame Ragani).

Le budget envisagé se décline comme suit : mobilier 12000 euros et matériel 2000 euros (pour un total de 14000 euros).

- Nous prévoyons de solliciter le renouvellement du mobilier (ancien et désuet lui aussi) de la salle de classe n°8 (occupée par Madame Le Goff) dès septembre, en vue d'un achat pour l'année suivante.

Récemment, le vidéoprojecteur de la salle de classe occupée par Monsieur Galla a été changé (par un exemplaire bien plus récent et efficace), tout comme els enceintes du TNI de Monsieur Caro (qui dysfonctionnaient).

Madame Tordjman précise qu'une dotation de 30 tablettes numériques (et leurs accessoires et connectiques) est prévue en fin d'année 2022.

5- ACTIONS ET PROJETS DE L'ANNEE ECOULEE

Malgré les contraintes sanitaires qui ont impacté la première moitié de l'année scolaire, plusieurs événements et actions significatifs ont pu être menés à bien durant ce troisième trimestre :

APER

Dans le cadre du « Parcours Citoyen », toujours en partenariat avec la Police Municipale, les classes de CE2 ont effectué la passation du Permis Piéton, tandis que les élèves de CM2, eux, ont été concernés par le Permis Cycliste.

Activités Sportives

- Comme convenu, les CP ont bénéficié d'un cycle de 10 séances de natation scolaire.
- La « Semaine du Sport » a pu se tenir entre le 2 et le 10 juin, au stade municipal. Comme escompté, chaque niveau de classe a pu profiter d'un tournoi sportif (différent pour chacun des niveaux) réunissant les classes des différentes écoles de la ville. Seul le tournoi de rugby-flag des CE2 a dû être annulé pour cause d'intempéries et reporté au vendredi 24 juin de 9h à 11h.
- Afin de clôturer le module golf, les classes de CM1 et de CM1-CM2 furent conviées, le mardi 14 juin à venir participer à des Olympiades, sur le site du Golf de Roissy.

Orchestre à l'Ecole et chorale

- A l'initiative de l'équipe de circonscription, la manifestation musicale « Chantécole » fit son retour cette année. C'est ainsi que le lundi 23 mai, les 5 classes concernées par le spectacle musical se sont produits

(avec brio) sur la scène de Silvia Monfort et ont ainsi pu disposer d'une répétition bienvenue et productive en vue du spectacle de l'opéra « les Fées ».

- Cet événement se tiendra d'ailleurs le mardi 28 juin au théâtre, à destination des familles concernées.
- Le projet Orchestre à l'école sur 3 ans s'achève cette année. Le bilan de ce projet est très positif, les enfants ont acquis des compétences certaines en éducation musicale. Les élèves se représenteront sur scène samedi 25 juin dans le cadre de la Fête de la musique à Lionel Terray.

Classe Sans Cartable

- Cette année encore, la municipalité a annoncé vouloir proposer des « Classes sans Cartables » (pour pallier l'annulation des séjours compte-tenu de la situation sanitaire trop incertaine) aux élèves de CM1, CM2 (et CE2 en double-niveau), à savoir les 4 classes de : Madame Creusat, Madame Chauvin-Liegard, Monsieur Gall et enfin celle de Madame Chartier et Monsieur Caro.

Le thème choisi a été « le Théâtre » selon le programme suivant :

lundi 30 mai / mardi 31 mai / vendredi 3 juin ou jeudi 2 juin :

Interventions à l'école sous forme d'ateliers encadrés par 8 comédiens professionnels des arts du spectacle (pour autant d'ateliers consacrés au jeu de scène), tous pensionnaires de la troupe : « la Compagnie des Arlequins ».

jeudi 2 juin (pour deux classes) ou vendredi 3 juin (pour les deux autres classes) : sortie (en car) au Château de Versailles.

Cet événement fut très enrichissant et a connu un grand succès auprès des élèves, globalement très enthousiastes et volontiers impliqués dans leurs personnages.

Sortie de fin d'année

- La sortie de fin d'année est réservée (et confirmée) au Parc Saint-Paul pour le vendredi 1^{er} juillet. Il s'agira d'une dépense totale estimée à 3200 euros (pour 237 élèves et 29 accompagnateurs gratuits), coût qui sera entièrement pris en charge par les coopératives de classe et d'école.

- Le départ de l'école est fixé à 8h30 et le retour prévu aux alentours de 17h45.

Pour le déplacement, les cars nécessaires (au nombre de cinq) sont financés par la mairie (comme c'est le cas chaque année).

Projet bucco-dentaire

L'intervention auprès des CP de la classe de Mme Hoffman s'est très bien passée, la présentation était complète. La classe de Mme Majo n'en a pas encore bénéficié.

6- TRAVAUX et SECURITE

- Le troisième exercice d'évacuation annuel (sur une modalité dite « inopinée ») a été effectué le lundi 9 mai au matin. Tout s'est bien déroulé et aucun dysfonctionnement matériel n'a été signalé.

- Comme chaque été, des interventions « mineures » seront demandées (via le logiciel Fluxnet) : encombrants à ramasser, mobilier de classe à rehausser ou abaisser, tableau mural à enlever et autres petits travaux rapides.

- Au rayon des interventions significatives attendues :

L'ascenseur est en état de fonctionnement, mais il faut absolument obtenir la clé de l'ascenseur (qui a été égarée voici plusieurs années) afin de pouvoir mener les interventions que l'appareil pourrait nécessiter. Les services techniques sont censés s'acquitter de son obtention auprès de la société d'installation, mais je n'en ai pas obtenu confirmation malgré plusieurs relances. Il a finalement été décidé que la serrure entière serait changée (ainsi que la carte électronique qui a grillé). L'école pourra donc récupérer une clé dans un futur proche, espérons-le.

Nous rencontrons toujours des problèmes récurrents concernant les portes de l'école : serrures grippées et portes désaxées. Ces désagréments sont signalés constamment, des interventions sont opérées mais le matériel étant ce qu'il est (ancien et usé), ces problématiques sont cycliques et redondantes.

Comme évoqué par Madame Tordjman à l'occasion du précédent Conseil d'Ecole, des capteurs de CO2 ont été installés dans toutes les classes durant les vacances de printemps. Toutefois, leur fonctionnement pose problème car même en ouvrant les fenêtres continuellement, l'appareil émet ses signaux sonores d'alerte, ce qui engendre un bruit insupportable.

Dans le même temps, des travaux ont été menés dans les travaux de direction afin de résorber des fuites d'eau depuis la colonne d'évacuation des eaux de pluies et qui provoquaient des inondations dans le bureau de direction.

Nous tenions à préciser qu'il serait plus judicieux (d'un point de vue de l'orientation, de la chaleur et de l'ensoleillement) d'installer les stores côté cour et non côté rue.

- Rappelons que la problématique d'étanchéité des locaux est toujours d'actualité à l'étage (classes et couloir). Aux dernières nouvelles, un constat précis des causes, ainsi que des devis avaient été effectués par l'entreprise diligentée pour les travaux. M. Porcu précise que les travaux seront réalisés durant l'été du fait du caractère « urgent » que présente cette intervention.

- Sur le parking des enseignants du groupe scolaire, des places de stationnement attitrées ont été dévolues pour les trois directeurs, mais la remise en état de fonctionnement de la borne d'accès a été reportée et le parking est donc toujours ouvert à tous. En effet, la pièce a remplacé pour la remise en état est pour l'heure introuvable.

- De la même manière, le souci des poubelles dans la cour est toujours irrésolu. Les sacs poubelles ne tiennent pas et cet espace est bien souvent très sale et jonché de débris. Mme Tordjman précise que les poubelles sont commandées mais toujours pas réceptionnées.

- M. Gall évoque un problème de vitesse de connexion internet.

- L'école adresse ses remerciements à M. Thirel (agent des espaces verts) qui a contribué à l'amélioration du jardin (équipement et plantations).

7- EFFECTIFS ET STRUCTURE PREVISIONNELLE 2022 – 2023

Prenant en compte les radiations enregistrées (6 pour le moment, mais au moins 4 autres sont attendues dans les prochains jours), le départ au collège des 43 élèves de CM2, les inscriptions des CP (beaucoup moins nombreuses que prévu, à savoir 42) et les quelques nouveaux arrivants affectés (3 élèves au total), les effectifs (encore incertains en cette période charnière) pour la rentrée prochaine (prévue en date du jeudi 1^{er} septembre 2022) sont en baisse et actuellement aux alentours de 230 élèves.

En l'état des effectifs à ce jour, la structure de l'école devrait donc être la suivante à la rentrée prochaine :

CP

CP

CE1

CE1

CE2

CE2 – CM1 (avec davantage de CE2)

CM1

CM1 – CM2 (avec davantage de CM2)

CM2

Précisions en vue de l'an prochain :

- La municipalité (qui finance une partie conséquente des voyages scolaires) a précisé que l'an prochain, le séjour annuel concernera deux classes et plus précisément les élèves de CM2. Si la configuration demeure, il s'agira donc de la classe de CM1-CM2 et celle de CM2.

- Comme il se doit, l'heure est venue de valider la Règlement Intérieur de l'école pour l'an prochain, qui n'a pas changé.